



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-POS.160

Déposé le : 03.09.19

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Mesures de la qualité et des coûts hospitaliers et extra-hospitaliers : une étude utile pour anticiper.

Texte déposé

Le système de santé nous met face à de nombreux défis. Cela va continuer, car la population augmente tout comme l'espérance de vie. Les offres et les coûts liés aux différentes structures et prestations de santé varient d'une région à l'autre, d'un canton à l'autre et en fonction du milieu urbain ou rural. Les critères de mesure de qualité ne sont pas uniformes non plus.

Tous ces paramètres ont des conséquences financières à tous les niveaux pour tous les partenaires des prestations de santé qu'ils en bénéficient, qu'ils les fournissent ou qu'ils les financent.

Les modes de vie évoluent aussi, les citoyens souhaitent en général rester le plus longtemps possible chez eux. L'ambulatoire prend de plus d'importance par rapport au stationnaire.

Une réflexion et une évaluation de la qualité et des coûts du système de santé est indispensable dès maintenant si on veut maintenir un système de santé performant et accessible à tous à l'avenir.

C'est pourquoi le postulat demande que les points suivants soient étudiés :

- La position du canton en comparaison des autres cantons en ce qui concerne les offres de soins dans les domaines hospitaliers et extra-hospitaliers (en relation avec la démographie, les coûts globaux, les ressources financières par habitant, la qualité)
- La distinction que le canton fait entre soins et accompagnement selon quels critères
- La moyenne d'augmentation des coûts liés à la santé ces 10 dernières années et les prévisions d'évolution dans les 5 prochaines années

- La surveillance de la qualité et des coûts mis en place par le canton et selon quels critères
- Les prévisions d'évolution du suivi de la qualité ces 5 prochaines années, voire à plus long terme (10 ans)
- La description des outils de pilotage instaurés par le canton pour garantir une utilisation optimale des ressources garantes de la qualité des soins
- Les enseignements tirés des comparaisons intercantionales pour améliorer les pratiques dans les deux domaines de la qualité et des coûts
- Des propositions de mesures découlant de ces enseignements.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- | | |
|---|-------------------------------------|
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures | <input checked="" type="checkbox"/> |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures | <input type="checkbox"/> |
| (c) prise en considération immédiate | <input type="checkbox"/> |

Nom et prénom de l'auteur :

Catherine Labouchère

Signature :

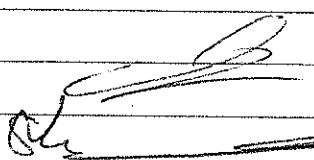
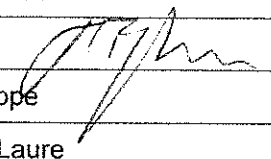


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

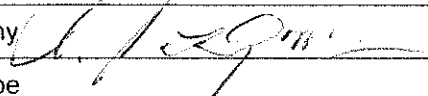
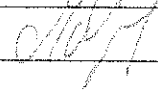
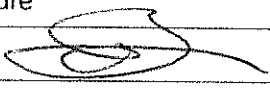
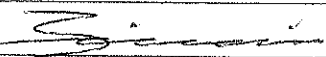
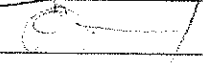
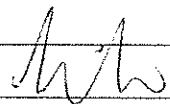
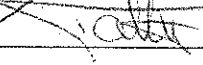
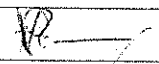
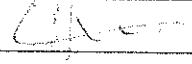
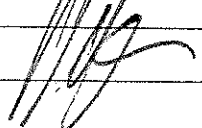

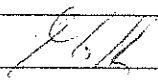
Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Aminian Taraneh	Cherbuin Amélie	Dupontet Aline
Aschwanden Sergej	Cherubini Alberto	Durusset José
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine 	Echenard Cédric
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Balet Stéphane	Chevalley Jean-Rémy	Evéquois Séverine
Baux Céline	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Berthoud Alexandre	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Betschart Anne Sophie	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Bettschart-Narbel Florence	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bezençon Jean-Luc	Cornamusaz Philippe 	Fuchs Circé
Blanc Mathieu 	Courdesse Régis	Gander Hugues
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Gaudard Guy
Botteron Anne-Laure	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice 
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc 
Bovay Alain	Cuérel Julien	Germain Philippe
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Gardon Jean-Claude
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Cachin Jean-François 	Devaud Grégory	Glayre Yann
Cala Sébastien	Develey Daniel 	Gross Florence 
Cardinaux François 	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole 	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent

Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Jaquier Rémy 	Neyroud Maurice 	Ryf Monique
Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schelker Carole
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Labouchère Catherine	Petermann Olivier 	Simonin Patrick 
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Sonnay Eric 
Lohri Didier	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Stürner Felix
Luisier Brodard Christelle 	Probst Delphine	Suter Nicolas
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Masson Stéphane 	Räss Etienne	Treboux Maurice
Matter Claude 	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Meldem Martine	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Riesen Werner	Volet Pierre
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise 	Vuillemin Philippe
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André 	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion 
Mojon Gérard 	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François 	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neumann Sarah	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre